

mobilisés conformément aux dispositions de la loi de mobilisation, pour la seule défense du Canada en territoire canadien.

L'unique critère que nous ayons de la sincérité du Gouvernement dans ses projets d'avenir est la façon dont il a dans le passé rempli des engagements semblables. Devons-nous supposer que le programme formulé dans le discours du trône ne sera exécuté que dans la mesure de cette politique qu'a énoncée le ministre de l'Air relativement à la loi de mobilisation?

Je passe maintenant au plébiscite.

Qu'on me permette de déclarer tout de suite que la loyauté de la population canadienne se sentira, se sent déjà profondément humiliée de cette déclaration annonçant la tenue d'un plébiscite pour savoir si le ministre, le premier ministre particulièrement, peut abandonner la position dans laquelle il se trouve et qu'il a prise de son plein gré et de sa propre initiative avant le dernier appel au peuple.

Nous allons être soumis à cette "indignité suprême" a dit le premier ministre Bracken. On nous demandera de consacrer l'argent nécessaire à l'effort de guerre à soulager nos représentants élus d'une responsabilité qui va de pair avec le gouvernement responsable.

En passant, qu'on me permette de citer les paroles du premier ministre d'Ontario, M. Hepburn. Elles se passent de commentaire:

C'est un des actes les plus lâches, méprisables et infâmes que le gouvernement d'un pays digne et respecté ait jamais posé.

Ces mots ne sont pas de moi. Ils ont été prononcés par un homme qui a assisté le très honorable membre d'en face dans son ascension au pouvoir.

DES VOIX: Oh, Oh.

UNE VOIX: Quand?

L'hon. M. HANSON: En 1935; et permettez-moi d'ajouter que plusieurs autres honorables députés lui doivent leur siège.

DES VOIX: Non, non.

L'hon. M. HANSON: C'est dommage; mais c'est tout de même vrai. A mon sens, "à cette époque la plus critique de l'histoire du monde",—pour employer les paroles mêmes du discours du trône—la ligne de conduite préconisée par le Gouvernement est la preuve la plus forte d'un manque de directives nationales dont le pays ait jamais été témoin. C'est un chef-d'œuvre de mauvaise publicité à l'égard du Canada parmi les nations alliées. Comme l'a dit un journal: "Jamais un si grand nombre n'a tant été humilié par un si petit nombre."

[L'hon. M. Hanson.]

C'est une tentative voulue du ministère de se soustraire à ses responsabilités en se gardant contre la critique, et c'est surtout le cas du premier ministre.

C'est la négation du régime du gouvernement responsable tel que nous l'entendons et que nous l'appliquons.

Nous ne gagnerons pas cette guerre au moyen d'un plébiscite. L'Allemagne ne fait pas la guerre à coup de plébiscites. Le premier devoir d'un gouvernement est d'assurer la sécurité de l'Etat, et celui qui faillit à cette tâche commet une faute capitale, impardonnable. Que le Gouvernement ne répugne pas à son devoir; qu'il n'ait donc pas peur de montrer la voie. Un plébiscite n'est pas une politique, ç'en est la négation, c'est un faux fuyant. Ce n'est qu'une indigne dérobade devant des problèmes d'importance vitale. Son objet est de permettre d'éluider les responsabilités au lieu d'y faire face, de permettre de se dérober à un devoir au lieu de l'accomplir. Ce n'est pas une déclaration de foi, c'est un aveu d'impuissance.

Quelle est la situation? Le Gouvernement connaît mieux que personne quelle est la situation pour ce qui est de nos ressources humaines. Il sait mieux que nous ne pouvons le savoir que le pays doit faire un effort maximum, et cela sans tarder. Il sait quelle est la responsabilité que nous avons assumée quand nous nous sommes déclarés en faveur d'une guerre totale, quand nous avons envoyé des hommes outre-mer, quand nous nous sommes engagés à les soutenir au moyen de réserves et de renforts suffisants. Et voici qu'on se propose de soumettre ces engagements aux aléas d'un plébiscite.

Par son inaction, le Gouvernement a failli aux obligations qu'il a envers ces hommes, et il le sait. Si un désastre survient, l'histoire l'en tiendra responsable. Il reconnaît en effet que nous ne sommes pas une nation unie. Si nous ne sommes pas une nation unie, cela dépend d'engagements pris par le Gouvernement antérieurement à mars 1940, engagements qui étaient basés sur la situation de l'époque. Cette situation n'avait guère de rapport avec les faits actuels, faits que le Gouvernement connaît mieux que personne d'entre nous. Et cependant il ne veut pas suivre la seule voie honorable qui lui est tracée.

En quoi consistaient ces engagements? Disons brièvement qu'il s'agissait de ne pas imposer la conscription pour le service outre-mer, c'est-à-dire sur les théâtres d'hostilités où la lutte doit se faire et amener la victoire ou, ce qu'à Dieu ne plaise, la défaite. Le premier ministre dira sans doute que, ayant spontanément pris cet engagement, il se trouve à détenir le mandat de ne pas recourir à la